



BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
séance du 1er Septembre 2017

Délibération N°BCA-2017-021

Portant attribution de subvention à la Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de La Réunion (FD AAPPMA de La Réunion) dans le cadre de l'Étude de l'état des populations de truites arc en ciel à La Réunion

Le Bureau du Conseil d'administration du Parc national de La Réunion,

- Vu le Code de l'Environnement, notamment ses articles L.331-4, L.331-15, R.331-23 et R.331-24,
- Vu le décret n°2007-296 du 5 mars 2007 créant le Parc national de La Réunion,
- Vu le décret n°2014 -49 du 21 janvier 2014 portant approbation de la Charte du parc national,
- Vu la délibération N° CA-2016-010 du Conseil d'administration relatif au cadre d'intervention de l'Établissement
- Vu la demande formulée par la FD AAPPMA en date du 02/03/2017
- Vu la fiche de synthèse de demande de subvention N° 2017-129

Après en avoir valablement délibéré, décide à l'unanimité des membres présents ou représentés :

DÉCIDE

Article 1 :

D'attribuer une subvention d'un montant de 5 000 euros à l'Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de La Réunion (FD AAPPMA de La Réunion) pour l'Étude de l'état des populations de truites arc-en-ciel à La Réunion .

Article 2 :

Le Directeur de l'établissement public est chargé de l'exécution de la présente délibération qui entre en vigueur à la date de sa publication au recueil des actes administratifs du Parc national de La Réunion et fait l'objet des mesures de publicité prévues par l'article R.331-35 du code de l'environnement.

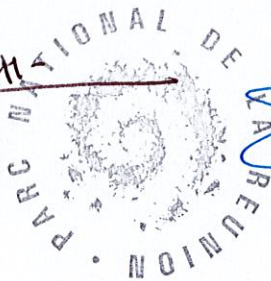
Fait à la Plaine des Palmistes, le 1er Septembre 2017

Le Président

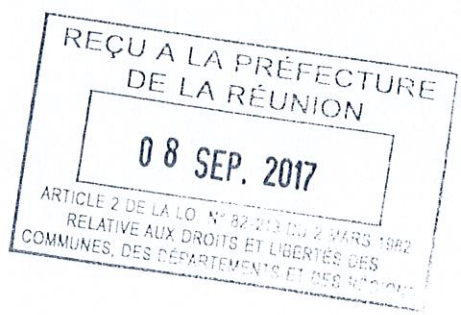
Le Directeur

Daniel GONTHIER

Jean-Philippe DELORME



Date d'affichage	12 SEP. 2017
Date de publication	12 SEP. 2017
Date de retrait	





Fiche de synthèse – Demande de subvention 2017-129

Intitulé du projet	Étude Truite : état des populations de truites arc-en-ciel à La Réunion																																						
Demandeur	Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de La Réunion, notée FD AAPPMA de La Réunion																																						
Adresse	208, route de la Passerelle, 97 480 SAINT-JOSEPH																																						
Date de demande	02/03/2017	<input checked="" type="checkbox"/> complet	<input type="checkbox"/> non complet																																				
Budget total du projet	Montant HT = 55 950 € Montant TTC = 55 950 €																																						
Assujetti TVA	<input type="checkbox"/> Oui		<input checked="" type="checkbox"/> non																																				
Subvention sollicitée	5 000 €	8,9 %:																																					
<input checked="" type="checkbox"/> Première demande	<input type="checkbox"/> Renouvellement		<input type="checkbox"/> complément																																				
Lieu de l'opération	Ensemble de l'île, Rivières de 1ere catégorie																																						
Descriptif du projet	Etat des lieux de la répartition, des densités et des structures des populations de truites arc-en-ciel à l'échelle de l'île.																																						
Liens avec le Plan d'action du Parc national	23 Mieux connaître et lutter contre les espèces envahissantes animales et végétales 2303 Suivre l'évolution des espèces exotiques envahissantes, connaître et anticiper leurs impacts Action 2303E Étude Truite Arc-en-ciel																																						
Intérêt pour le Parc national	Ceci répond aux besoins de connaissance de la place de la truite arc-en-ciel dans les écosystèmes réunionnais nécessaires pour le CS dans le cadre des demande de dérogation pour alevinages.																																						
Partenaires	Fédération nationale des Fédérations de pêche : FNPF / FDAAPPMA																																						
Plan de financement	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">CHARGES DIRECTES</th> <th colspan="2">RESSOURCES DIRECTES</th> </tr> <tr> <th>CHARGES</th> <th>MONTANT</th> <th>PRODUIT</th> <th>Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Achats matières et fournitures</td> <td>600 €</td> <td>Parc national Réunion</td> <td>5 000 €</td> </tr> <tr> <td>Autres services extérieures</td> <td>5 400 €</td> <td>Aide privées FNPF/ FDAAPPMA</td> <td>50 950 €</td> </tr> <tr> <td>Charges personnel</td> <td>49 950 €</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total(1)</td> <td>55 950 €</td> <td></td> <td>55 950 €</td> </tr> <tr> <th colspan="4">CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</th> </tr> <tr> <th>Emplois des contributions volontaires</th> <th>Montant</th> <th>Contributions volontaires</th> <th>Montant</th> </tr> <tr> <td>Personnel bénévole</td> <td>€</td> <td>Bénévolat</td> <td>€</td> </tr> </tbody> </table>			CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES		CHARGES	MONTANT	PRODUIT	Montant	Achats matières et fournitures	600 €	Parc national Réunion	5 000 €	Autres services extérieures	5 400 €	Aide privées FNPF/ FDAAPPMA	50 950 €	Charges personnel	49 950 €			Total(1)	55 950 €		55 950 €	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES				Emplois des contributions volontaires	Montant	Contributions volontaires	Montant	Personnel bénévole	€	Bénévolat	€
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES																																					
CHARGES	MONTANT	PRODUIT	Montant																																				
Achats matières et fournitures	600 €	Parc national Réunion	5 000 €																																				
Autres services extérieures	5 400 €	Aide privées FNPF/ FDAAPPMA	50 950 €																																				
Charges personnel	49 950 €																																						
Total(1)	55 950 €		55 950 €																																				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES																																							
Emplois des contributions volontaires	Montant	Contributions volontaires	Montant																																				
Personnel bénévole	€	Bénévolat	€																																				

	Total(2)	€	€
	TOTAL	55 950 €	55 950 €
Critères d'évaluations retenus	Rapport de fin d'étude		
Enjeux, mesures, objectifs relatifs à la charte du PNrun	La Truite arc-en-ciel est une espèce exotique. Chaque année la fédération fait une demande de dérogation pour organiser l'alevinage dans certains tronçons de rivière. Des éléments de connaissance sont nécessaires pour connaître l'impact de cette espèce dans les écosystèmes aquatiques réunionnais.		
Imputation budgétaire	Pluriannuel //oui <input type="checkbox"/> X non <input checked="" type="checkbox"/> Si Pluriannuel précisez le calendrier prévisionnel de paiement :		
	Précisez :		
		Montant	Date prévisionnelle
	% acompte à verser	80 %	Signature (septembre 2017)
	% intermédiaire le cas échéant	–	–
	% solde	20 %	Remise rapport (au plus tard 30/09/18)
	Exercice	2017	
	Organisation Budgétaire	SEP	
	Opération	2303E « Étude Truite arc-en-ciel »	
	Destination	2.2 - Actions de gestion et de restauration de population d'espèces et de milieux	
	Analytique	Coeur et aire d'adhésion, au moins dans les communes du Tampon, Entre-Deux, Cilaos et de Saint-Joseph, Salazie, Saint-Benoît,	